

PRATIQUE VÉTÉRINAIRE CANINE EN CABINET ET CLINIQUE

- Cabinets et cliniques vétérinaires de ville
- Personnel salarié : principalement ASV (assistant spécialisé vétérinaire) mais aussi vétérinaires
- Majorité féminine
- ASV Formées majoritairement en alternance par le vétérinaire et le centre de formation d'ASV
- SST, rôle de conseiller auprès du vétérinaire employeur (L4622-2 CT)

AT ET MP - QUELQUES CHIFFRES

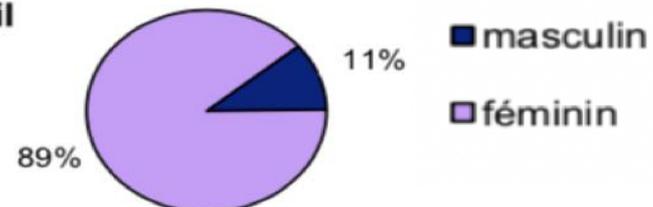
(source CNAMTS/DRP ameli.fr)

Synthèse 2017 et évolutions depuis 2016

	nombre	évolution 2017/2016	
Accidents de travail	422	1,4%	↗
<i>Indice de fréquence</i>	23,3	-9,3%	↘
Accidents de trajet	61	7,0%	↗
Maladies professionnelles	16	6,7%	→
Nombre de salariés	18 127	11,8%	↗

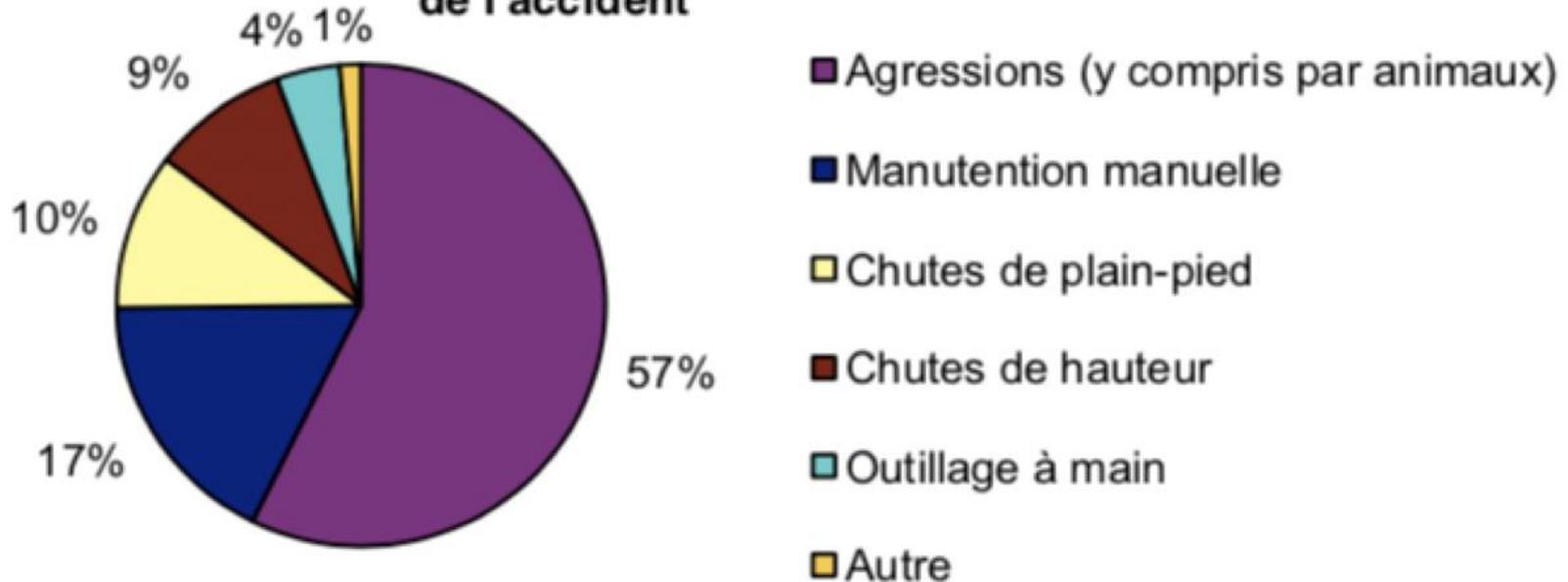
Salariés concernés par les accidents du travail

Répartition des accidents de travail
par sexe



ACCIDENTS DE TRAVAIL (1) CIRCONSTANCES

Répartition des AT suivant le risque à l'origine de l'accident



ACCIDENTS DE TRAVAIL (2)

NATURE DES LÉSIONS

RÉPARTITION DES AT SELON LA NATURE DE LÉSION

Nature de la lésion	pourcentage
Plaies ouvertes	27%
Blessures superficielles	14%
Traumatismes internes	11%
Entorses et foulures	10%
Chocs traumatiques	8%
Autre	30%

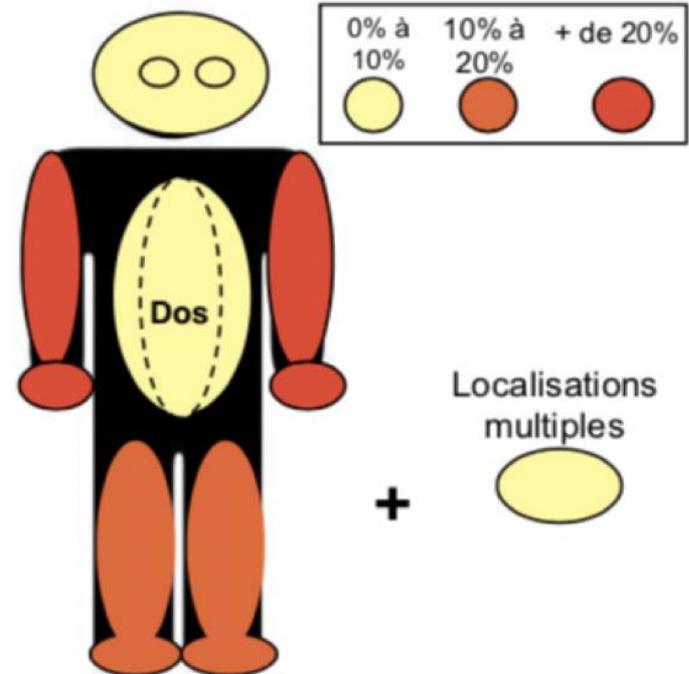


ACCIDENTS DE TRAVAIL (3)

SIÈGE DES LÉSIONS

Répartition des AT selon le siège des lésions

répartition	%
Tête et cou (yeux inclus)	5%
Membres supérieurs (doigts et mains inclus)	60%
Torse et organes	2%
Dos	8%
Membres inférieurs	16%
multiples endroits du corps affectés	5%
Inconnue ou non précisée	4%



MALADIES PROFESSIONNELLES DÉCLARÉES EN 2017

Principales maladies professionnelles (MP)

Code tableau	Libellé du tableau	Nb MP	%	Nb 2016
057A	Affections périarticulaires	12	75%	15
066A	Aff. Respir./allergie	2	13%	0
019A	Spirochétoses	1	6%	0
Autres	Alinéa 4	1	6%	0
001A	Plomb	0	0%	0
	Autres MP	0	0%	0

RISQUES PROFESSIONNELS DANS LA PRATIQUE VÉTÉRINAIRE



ACTES / RISQUES PROFESSIONNELS

- Consultations
- Chirurgies (préparation et stérilisation du matériel)
- Détartrage et petite chirurgie dentaire
- Examens complémentaires :
 - Analyses (sang, raclages cutanés, cytologies)
 - Radiographies
 - échographies
- Conseils et vente en alimentation
- Hygiène des sols, des murs, des surfaces
- Risque infectieux
- Risque chimique
- Risques physiques :
 - Coupures, piqûres
 - Électrisation
 - Brûlures
 - Chutes
 - Risques liés à la manutention
 - risque d'exposition aux rayonnements ionisants
- Risques psycho sociaux
- Autres risques (routier, incendie)

RISQUE INFECTIEUX

- TRÈS FRÉQUENT
- Il est lié à la pénétration et au développement dans l'organisme de bactéries, virus, champignons, parasites...
- La transmission des agents biologiques se fait généralement par morsures, griffures, coupures mais également par inhalation, ingestion ou contact avec les animaux



MORSURES ET GRIFFURES SONT LES ACCIDENTS LES PLUS COURANTS

Les plaies profondes nécessitent toujours une antibiothérapie !

- Se former aux techniques de contention et apprendre à évaluer la dangerosité des animaux
- Avoir à disposition des outils de contention (muselière, lasso, gants...)
- Utiliser des phéromones d'apaisement voire recourir à la tranquillisation de l'animal



MICRO ORGANISMES

- Mycoses : teignes à *Microsporum* et *Trichophyton*
- Bactéries :
 - pasteurellose
 - maladie des griffes du chat (Bartonella)
 - leptospirose
 - brucellose, tuberculose, ornithose psittacose...
- Virus : Rage
- Parasites :
 - Toxoplasmose
 - Leishmaniose,
 - Ascaridose
 - toxocarose
- Ectoparasites :
 - Puces
 - Tiques
 - Agents des gales...

TOXOPLASMOSE

- L'article D4152-3 du CT interdit d'exposer une femme enceinte à un risque exposition professionnelle au toxoplasme sauf si la preuve existe que cette dernière est suffisamment protégée par son état d'immunité.

RECOMMANDATIONS (1)

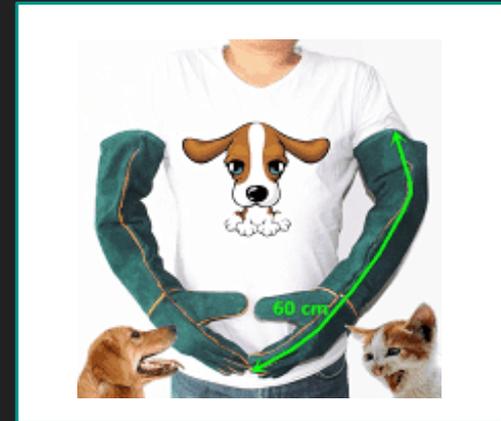
- Former et informer les salariés sur le risque infectieux
- Maintenir les vaccinations à jour, DTP, BCG, rage, leptospirose...uniquement recommandées
- Se laver régulièrement les mains
- Installer des lavabos à commande non manuelle, distributeur de savons, essuie mains jetables
- Installer des vestiaires à double compartiment
- Entretien des blouses et tenues de travail par l'employeur

RECOMMANDATIONS (2)

- Nettoyage des surfaces après chaque consultation
- Nettoyage des sols en fin de journée
- Cages, boxes : utilisation de matériaux faciles à désinfecter
- Organiser la gestion des déchets :
 - Gestion des DASRI par une société spécialisée
 - Evacuation des cadavres par un organisme spécialisé à une fréquence adaptée
- Privilégier le matériel à usage unique

RECOMMANDATIONS (3)

- Port d'EPI adaptés :
 - Gants résistants aux griffures et morsures
 - Gants nitrile ou vinyle, éviter le latex
 - Masques
 - Lunettes de protection
 - Tenue de travail



LE RISQUE ALLERGIQUE

- Par contact direct ou indirect avec :
 - latex, talc
 - désinfectants (chlorhexidine, povidone..)
 - antibiotiques tels macrolides, tétracyclines, céphalosporines
 - poils
 - foin (N.A.C.)
- Responsables de :
 - pathologies cutanées (dermite, eczéma..),
 - pathologies oculaires (conjonctivites)
 - pathologies de l'appareil respiratoire (rhinite, asthme et toux)

RECOMMANDATIONS

- porter un masque
- des gants (en vinyle si allergie au latex)
- des vêtements couvrants
- éviter si possible l'exposition en cas d'allergie grave
- se laver régulièrement les mains pour réduire le risque d'allergie



RISQUE CHIMIQUE

- Médicaments
- Produits anesthésiants
- Produits pour euthanasie
- Désinfectants
- Produits d'entretien
- Lors du développement manuel des films radiologiques (hydroquinone)

PICTOGRAMMES



Nuit gravement à la santé, possible CMR



Toxique, très toxique



Facilement inflammable, extrêmement inflammable



Irritant



Corrosif, irritant



Dangereux pour l'environnement

OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

- L4121-1 du CT : Former et informer les salariés
- R4412-5 du CT : Evaluer le risque pour les travailleurs et mettre en place les mesures de prévention appropriées
- R 4412-9 du CT : Communiquer cette évaluation au médecin du travail
- R4412-10 du CT : Consigner cette évaluation dans le DUER

EXEMPLES DE PRODUITS

- FORMALDEHYDE : utilisé pour la conservation des prélèvements et pièces anatomiques (produit CMR)
Utilisé le plus souvent sous forme de flacons prêts à l'emploi => peu de manipulation
- Lactophénol d'Amann : identification d'acariens (produit CMR)
- Hydroquinone : révélateur (produit CMR)



MÉDICAMENTS ANTICANCÉREUX

- Médicaments anti cancéreux et médecine vétérinaire, retour d'expérience du CHU vétérinaire d'Alfort (Référence en Santé au travail n°151 sept 2017 p.35-42)
- Risque chimique lié à l'exposition professionnelle aux médicaments anti cancéreux. Intervention de Antoine VILLA et Mireille CANAL-RAFFIN. (SOMETRAV du 26/11/2019)

PRÉVENTION (1)

- Fermer les flacons immédiatement après utilisation
- Vérifier l'entretien des appareils d'anesthésie (former et informer)++
- Étiquetage systématique des produits si reconditionnement
- Récipients sous pression : vérifier les dates de péremption
- Stockage des produits inflammables à l'écart des sources de chaleur
- Élimination des seringues souillées (DASRI)
- Stocker les produits morphiniques et d'euthanasie dans une armoire fermant à clé
- Adresser les FDS au médecin du travail (obligation d'obtenir les FDS par les fournisseurs selon R4412-6 du CT)

PRÉVENTION (2)

- Ports de gants adaptés selon les FDS (EN 374)
- Gants de ménage intérieur floqué coton pour les produits détergents
- Entretien des tenues de travail par l'employeur selon R4412-19 du CT
- Lunettes de sécurité
- Masques respiratoires selon les renseignements fournis par les FDS
- Installation de vestiaires à double compartiment

PRÉVENTION (3)

- Substitution des produits dangereux par ceux qui le sont moins R4412-15 du CT (dont la numérisation des clichés radiologiques)
- Mise en place d'une conduite à tenir en cas d'accident lié au risque chimique
- Limiter les manipulations et les expositions aux produits chimiques en les utilisant en vase clos, aspiration à la source
- Respecter les concentrations et proscrire les mélanges
- Eliminer les produits non utilisés selon la réglementation en vigueur
- Sensibilisation des salariés sur le port et l'utilisation des EPI
- Ne pas manger ni boire ni fumer sur le poste de travail

CAS PARTICULIER

- Il est interdit d'affecter ou de maintenir les femmes enceintes ou allaitantes à des postes de travail les exposants aux agents chimiques énoncés dans l'Art. D4152-10 du code du travail

RISQUE DE COUPURES

- Les piqures et coupures avec du matériel de soin doivent être prévenues par le port de gants et le respect des consignes d'élimination des déchets



RISQUE ÉLECTRIQUE

Risque de brûlure ou d'électrisation consécutive à un contact avec un conducteur électrique ou une partie métallique sous tension. Il faut donc :

- Vérifier annuellement les installations électriques par un personnel qualifié
- Fermer les armoires électriques
- Habilitier le personnel intervenant sur les installations électriques



RISQUE DE BRULURES

Lié à l'utilisation d'équipements de stérilisation (autoclave, Poupinel)

Recommandations :

- Utilisation d'appareils conformes aux normes en vigueur
- Vérification périodique des installations électriques, des équipements de travail
- Former le personnel à l'utilisation de ces équipements
- Port d'EPI adaptés (gants résistants à la chaleur)



RISQUES DE CHUTE

- Privilégier l'utilisation de revêtements de sol antidérapants
- Nettoyer régulièrement les sols
- Dégager et éclairer les passages
- Utiliser des chaussures adaptées
- Optimiser la configuration des locaux



RISQUES LIÉS À LA MANUTENTION

Risque de blessures et parfois de maladies professionnelles (TMS) consécutives à :

- des efforts physiques
- des écrasements
- des chocs
- des gestes et postures , inconfortables, répétés et/ou prolongés

SITUATIONS À RISQUE

- Manutention et contention manuelle des animaux
- Manutention de charges lourdes :
 - sacs de pet-food
 - caisses de médicaments ou gros conditionnements,
 - cartons de soluté
 - Bouteilles d'oxygène
- Manutention effectuée de façon répétitive ou à cadence élevée
- Manutention réalisée dans des locaux exigus ou inadaptés



MESURES DE PRÉVENTION (1)

- Utiliser des moyens de manutention type chariots, diables, brancards
- Privilégier les tables hydrauliques réglables et inclinables pour les consultations et la chirurgie
- Aménager les locaux avec des racks conformes et des étagères
- Organiser le stockage des charges lourdes de façon rationnelle, préférer les livraisons de petites quantités (sacs de croquettes, médicaments..) afin de maintenir une gestion des produits à flux tendu

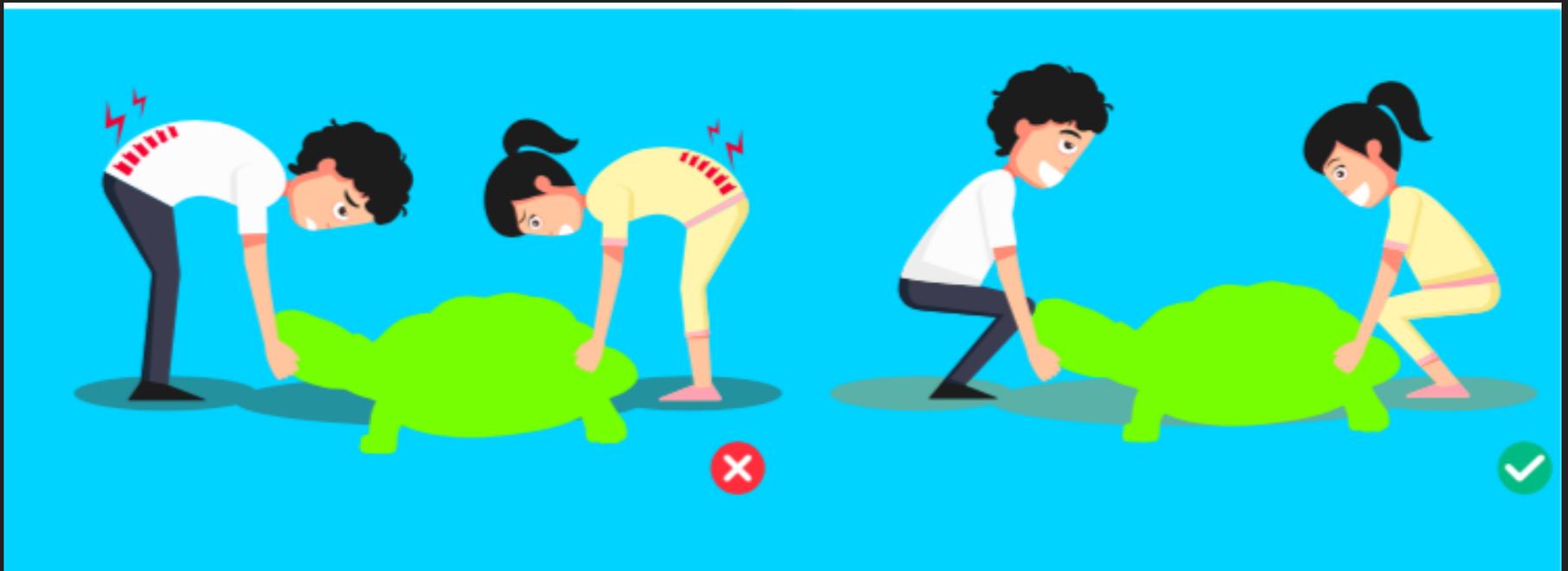
MESURES DE PRÉVENTION (2)

- Placer les cages du chenil à bonne hauteur, celles dédiées aux grands animaux au sol
- Utiliser des moyens de contention (physique ou chimique) si l'animal est trop agité
- Inscrire vos salariés à des formations « Gestes et Postures »



MESURES DE PRÉVENTION (3)

- Manipuler les animaux lourds à deux



RISQUE D'EXPOSITION AU RAYONNEMENT IONISANT



UTILISATION QUOTIDIENNE DE LA RADIOGRAPHIE

○ Tissus osseux

- Traumatologie
- Maladies chroniques
- Suivi d'ostéosynthèses



○ Tissus mous

- Traumatologie
- Appareil cardiorespiratoire
- Appareil urinaire
- Bilan d'extension

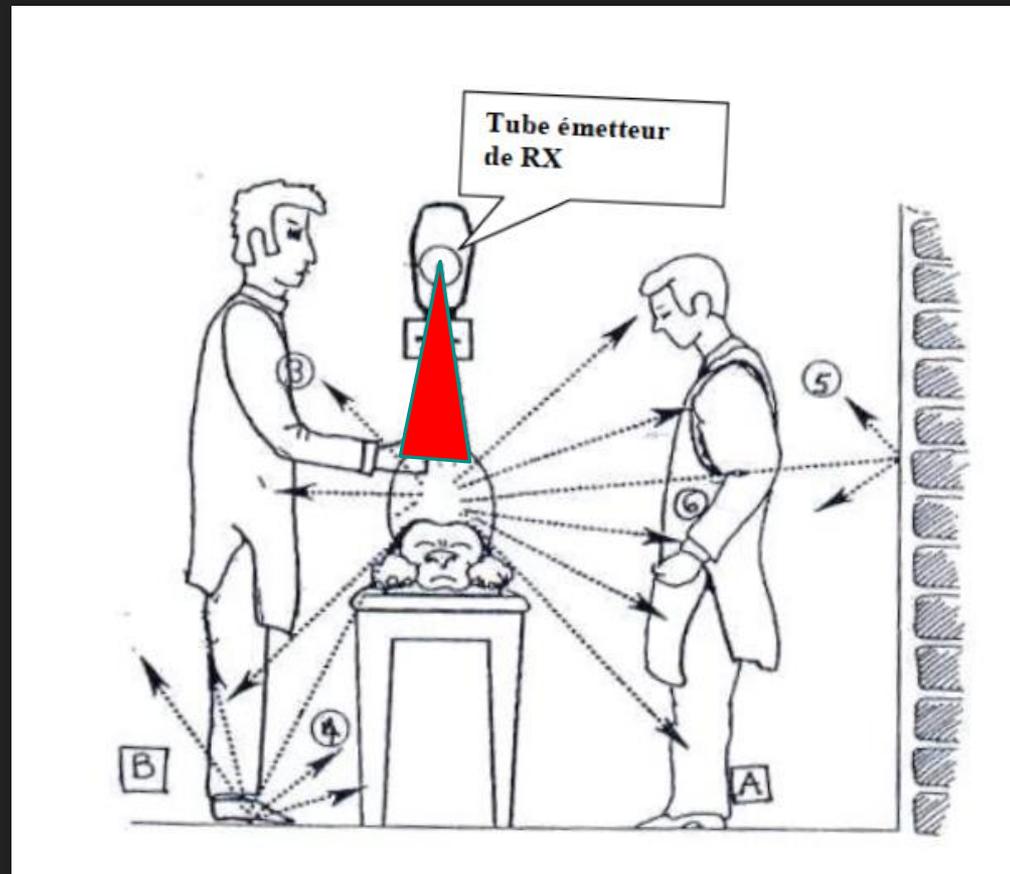


EXPOSITION AU RAYONNEMENT IONISANT



EXPOSITION AU RAYONNEMENT IONISANT

Faisceau primaire



CONTRÔLE DU NIVEAU D'EXPOSITION

Dosimètre « passif »

- Poitrine, poignet, main
- Nombre de dosimètres
 - 1 dosimètre d'ambiance
 - 1 dosimètre témoin
 - 1 dosimètre par personne
- Quand porter le dosimètres ?
 - À chaque fois que l'on prend une radiographie ou en permanence



DEVELOPPEMENT DU CLICHÉ



AVANTAGES DE LA RADIOLOGIE NUMÉRIQUE

CRITÈRES	ARGENTIQUE	NUMÉRIQUE
Temps d'exposition	>	<
Exposition aux produits chimiques	OUI	NON
Économique	Film	Pas de film
Respect de l'environnement	NON Produits chimiques	OUI Pas de produits chimiques
Utilisation	Aléas du développement	Pas d'aléas du développement
Archivage	Encombrant	Non encombrant
Propriétaire	Film à remettre	Fichier par mail/CDROM

PRÉVENTION (1) – RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION

- Personne radio compétente en radioprotection (PCR) : Pas forcément vétérinaire (R4456-1 du CT)
- Dose maximale réglementaire : 20 mSv par an (article R4451-6 CT). (C'est moins de 1 mSv dans 99% des cliniques vétérinaires)
- Classement des zones et des personnels :
catégorie B- zone surveillée => 1 visite tous les 2 ans pour le personnel salarié

FORMATION ET SUIVI DES TRAVAILLEURS

(Art R 4451-57 à 59 du CT)

Formation prise en charge par l'employeur et renouvelée au moins tous les 3 ans)

Il est recommandé d'inscrire le médecin du travail dans le protocole d'accès SISERI

Cas des femmes enceintes : Nécessité de déclarer au plus tôt sa grossesse à l'employeur et au médecin du travail (Art. D 4152-4 à 7 du CT)

PRÉVENTION (2) – LIMITER L'EXPOSITION AUX RX

- Signaliser le fonctionnement du générateur
- Prendre les radios justifiées et bien cadrées
- Se tenir éloigné du faisceau primaire
- Réduire le faisceau au maximum
- Limiter le temps d'exposition
- Cas particulier : fil d'iridium pour traitement des FSK du chat



PRÉVENTION (3) - ÉQUIPEMENT

- Salle de radiologie conforme : murs, vitres et portes plombés
- Équipements individuels :



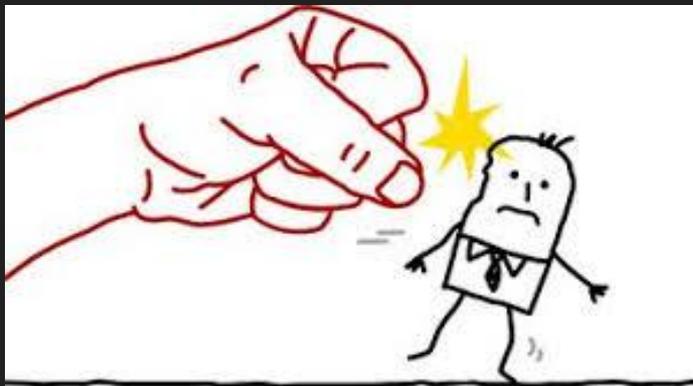
RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

- Ce sont les éléments qui portent atteinte à l'intégrité physique et à la santé mentale des salariés au sein de leur environnement professionnel.
- Parmi eux, le stress professionnel est un déséquilibre entre les contraintes imposées par son activité professionnelle et les ressources dont une personne dispose pour travailler dans un tel environnement

SITUATIONS À RISQUE

- Surcharge et sous-charge de travail
- Absence d'autonomie
- Poste isolé
- Astreintes
- Horaires irréguliers, de nuit, de week-end
- Confrontation à l'euthanasie, la charge émotionnelle
- Les conflits de valeur
- Stress lié :
 - à la surveillance médicale de l'animal
 - à la gestion de la relation passionnelle du propriétaire de l'animal
 - au travail à flux tendu et dans l'urgence
 - la relation entre salariés et/ou vétérinaire

STRESS LIÉ À LA GESTION DES CLIENTS DIFFICILES ET/OU AGRESSIFS ET DES ANIMAUX AGRESSIFS



COMMENT Y REMÉDIER ?

- Engager une réflexion autour de ses valeurs et de ses objectifs
- Engager une réflexion sur le cadre et les conditions de travail
- Accepter de ne pas pouvoir tout faire et se fixer des priorités
- Apprendre à déléguer les tâches
- Se protéger des agressions et des incivilités
- Former les membres de l'équipe à l'accueil des clients (comptoir, téléphone)
- Aide possible du SST

RISQUE ROUTIER (PROFESSIONNEL)

- Les accidents de la circulation sont la 1^{ère} cause de mortalité liée au travail
- Touche essentiellement les vétérinaires
- Entretien périodiquement son véhicule
- Véhicule adapté et aménagé
- Organiser les déplacements
(horaires, temps de trajet, état de la météo...)



RISQUE ROUTIER (TRAJET)

- 46 AT trajets déclarés en 2017(CNAMTS/DRP)
- 63% concernent la conduite de véhicules
- Former le personnel sur le risque routier
- Ne pas téléphoner en conduisant
- Sensibiliser sur les pictogrammes des médicaments



RISQUE INCENDIE

Les risques incendies ou explosions sont souvent liés aux risques chimiques et électriques.

Recommandations :

- Débrancher les appareillages électriques (bistouri) avant la manipulation de produits inflammables
- Installer des extincteurs adaptés aux risques et souscrire un contrat de maintenance annuelle des extincteurs
- Former le personnel à l'utilisation des extincteurs et pratiquer les exercices d'évacuation
- Afficher un plan d'évacuation

Merci pour votre attention

